

## **Thèses fondatrices et objectifs du CRIEC (appelé à devenir la « commission romande de l'insertion par l'économique d'Insertion Suisse).**

### **Historique**

Dans les années 90, un groupe de dirigeants de ce que l'on nomme aujourd'hui « entreprises sociales d'insertion par l'économique » (ESIE) de plusieurs cantons romands a commencé à échanger autour de leurs approches et pratiques innovantes. Progressivement, le groupe s'est étoffé et structuré, pour prendre sa dénomination actuelle - le CRIEC - en 2009.

### **Définition**

La diversité des réalités économiques cantonales, voire communales, la diversité des politiques sociales et d'emploi locales, ainsi que la diversité des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'action sociale, a induit une diversité d'ESIE d'un canton à l'autre. De plus, les ESIE de Suisse sont souvent associées aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, alors qu'elles n'en sont qu'une famille aux côtés de la finance solidaire, de l'agriculture de proximité, de l'habitat coopératif, etc.

La diversité des ESIE concerne par exemple les statuts administratifs des bénéficiaires, le type de marché économique, la nature et l'importance des prestations d'insertion proposées, la durée des engagements, la posture entrepreneuriale, le degré d'exposition au marché, le montant des salaires versés et l'autonomie institutionnelle.

Cette diversité a toujours freiné la compréhension des éléments fondamentaux qui relient ces ESIE. Elle est cependant absolument nécessaire pour permettre à chaque ESIE de réellement répondre aux besoins spécifiques des populations pour qui elle s'engage et de s'insérer adéquatement dans le tissu socio-économique particulier de la région où elle est active. Cette diversité représente de plus une grande richesse d'expériences adaptées aux réalités économiques et sociales multiples de chaque canton, voire de chaque ville.

Le CRIEC s'oppose ainsi fermement aux tentatives de définir les ESIE au travers d'un critère unique comme, par exemple, un taux d'autofinancement minimal ou un catalogue de prestations obligatoires. Une telle catégorisation reviendrait en effet à méconnaître la complexité du fonctionnement des ESIE et à brider fortement la dynamique d'un secteur créateur d'emplois adaptés ou passerelle qui s'est, jusqu'ici, caractérisé par une forte inventivité sociale.

Cependant, au-delà de cette diversité, il est possible de mettre en évidence des traits communs importants qui permettent de différencier très clairement les ESIE d'autres approches sociales plus classiques de l'insertion :

Les ESIE sont des organisations qui ont en commun :

- **Un but spécifique** : l'insertion socio-professionnelle  
Soit elles constituent une passerelle vers le marché de l'emploi (quelques mois), en s'adressant à des personnes susceptibles de rejoindre le marché de l'emploi

Soit elles offrent un emploi adapté durable (sans limites dans le temps).

- **Le public cible :**

Des personnes en difficulté face au marché de l'emploi  
Indépendamment du statut administratif.

- **La prise de risques économiques :**

Les ESIE sont des entreprises privées qui produisent des biens et des services vendus sur le marché, dans une dynamique entrepreneuriale. Elles visent la meilleure rentabilité possible que permettent leur contexte économique et l'atteinte de leurs objectifs d'insertion.

Ces traits communs, que l'on retrouve dans les approches d'autres pays européens, permettent de constituer un sous-groupe spécifique au sein de l'ensemble des mesures d'insertion et des organisations membres d'Insertion Suisse. La commission romande de l'insertion par l'économique (CRIEC - Insertion suisse) regroupe des organisations qui proposent un travail, à court ou à long terme, à des personnes sans emploi et qui ont besoin de travailler pour être insérées dans la société, quel que soit leur statut administratif. Cette approche, centrée sur le besoin de travailler et non sur le statut administratif des bénéficiaires, a préfiguré l'évolution actuelle du champ de l'insertion et son décloisonnement.

### **Buts de la commission romande de l'insertion par l'économique**

1. Fédérer les ESIE romandes qui sont membres d'Insertion Suisse (et qui en partagent la mission et les valeurs) ainsi qu'à terme les membres suisses allemands et tessinois.
2. Animer un espace d'échanges autour de bonnes pratiques et de projets innovants.
3. Promouvoir les ESIE au sein d'Insertion Suisse ainsi qu'auprès des politiques publiques sociales et d'emploi cantonales et nationales (lobbying).
4. Promouvoir les intérêts spécifiques des institutions actives dans le champ de l'insertion par l'économique auprès des instances cantonales, intercantionales et fédérales en charge de la lutte contre le chômage et la désinsertion socio-professionnelle en vue d'obtenir de leur part un cadre de reconnaissance légal spécifique.
5. Développer des liens avec les organisations patronales et syndicales.
6. Coopérer avec les hautes écoles spécialisées et les écoles professionnelles pour développer des formations (de base et continues) adaptées aux besoins de compétences des ESIE.
7. Coopérer avec les milieux académiques pour stimuler les recherches sur l'insertion par l'économique et les ESIE.
8. Stimuler le développement d'outils statistiques permettant de mieux saisir le poids économique et social des ESIE.

9. Partager les informations stratégiques sur les enjeux clefs des ESIE.
10. Mettre en valeur l'expertise professionnelle développée dans les ESIE (accompagnement, formation, job coaching, etc.) ainsi que les innovations sociales multiples des pratiques et des biens et services produits par les ESIE.
11. Relier les ESIE de Suisse aux réseaux européens ainsi qu'aux réseaux d'économie sociale et solidaire dont elles font partie.

\*\*\*\*\*

Document validé par le comité du CRIEC le 21 janvier 2013.